

REGLEMENT

« Le Marché d'Art et d'Artisanat d'Art » a pour but de promouvoir et vendre les œuvres **personnelles** des artistes exposants. Cette manifestation est ouverte à toutes formes artistiques (peinture, sculpture, dessin, photographie, artisanat d'art ...).

LES STANDS :

Les artistes se verront attribuer un emplacement de 3 mètres linéaires pour les stands de la bergerie et de 2,5 mètres linéaires pour les stands sous tente.

Les stands seront séparés par des panneaux ou grilles servant à l'accrochage des œuvres (le matériel d'accrochage ne sera pas fourni).

Un éclairage d'ambiance générale sera assuré, ainsi qu'une arrivée de courant de 250W maximum pour chaque stand (prévoir vos multiprises et spots si nécessaire).

Un mobilier composé d'une table de 1,20 mètres et de deux chaises vous sera attribué.

Il y aura possibilité d'avoir un emplacement libre en extérieur pour lequel ne sera fourni qu'une arrivée de courant de 250W.

Chaque artiste devra tenir son stand pendant toute la période de la manifestation.

INSTALLATION :

Les artistes installeront leur stand le samedi 2 avril de 7h00 à 10h00.

Le stationnement des véhicules sera autorisé devant la bergerie uniquement pour le dépôt du matériel et des œuvres.

Le démontage des stands s'effectuera le dimanche 3 avril de 18h à 20h.

OUVERTURE AU PUBLIC :

• Samedi 2 avril 2011 : 10h à 19h

• Dimanche 3 avril 2011 : 10h à 18h.

Vernissage prévu le samedi à 12h en présence de la presse et des élus.

COMMUNICATION :

L'existence de cette manifestation sera communiquée au grand public par voie d'affichage, presse locale et diffusion de tract.

Chaque artiste recevra quelques invitations reproductibles pour sa communication personnelle à ses connaissances ou clients.

ASSURANCE :

Les artistes désirant assurer leurs œuvres le feront à titre personnel et avec la compagnie de leur choix.

Une surveillance nocturne sera assurée dans la nuit du samedi au dimanche.

FRAIS DE PARTICIPATION :

• 75 € pour stand dans la bergerie (45€ pour adhérents AA)

• 45 € pour stand sous tente (25€ pour adhérents AA)

• 15 € pour un emplacement libre

INSCRIPTION :

Le bulletin d'inscription ci-dessous sera à nous retourner impérativement avant le 14 Novembre 2010 accompagné des éléments suivants :

- Frais de participation (chèque à l'ordre de l'Alliance des arts).
- CV et photos des œuvres (2 photos minimum).

Le nombre de places disponibles étant limité à 28, une sélection sera réalisée par l'Alliance des Arts à l'issue de laquelle l'artiste recevra soit une confirmation de participation soit son dossier d'inscription en retour (chèque, cv, photos). Après cette sélection, les frais de participation ne seront pas remboursables pour absence ou désistement des artistes sélectionnés.

BUVETTE :

Une buvette/restauration rapide sera assurée sur place au profit de l'association l'Alliance des Arts dont les adhérents sont bénévoles dans l'organisation de ce marché d'art.

ALLIANCE DES ARTS

Mairie de Nandy - 77176 NANDY Tél : 06.82.19.50.48 alliance-des-arts@hotmail.fr



BULLETTIN D'INSCRIPTION

Oui, je désire m'inscrire au Marché d'art 2011 en tant que :

Peintre Sculpteur Artisan Autre

Préciser la technique :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

N° d'enregistrement professionnel :

Je partagerai mon stand avec l'artiste ci-dessous :

Peintre Sculpteur Artisan Autre

Préciser la technique :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

N° d'enregistrement professionnel :

Je désire un stand : Bergerie (75€) Sous tente (45€) Extérieur (15€)

Oui, j'autorise l'Alliance des Arts à utiliser et reproduire pour sa communication et publicité, les photographies de mes œuvres et celles me représentant. Toute reproduction sera accompagnée de mon nom d'artiste et du titre de l'œuvre. J'accepte de ne recevoir aucun dédommagement en nature ou en numéraire pour les droits de reproduction de ces dites photographies.

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter

Je joint un chèque d'un montant de € (Je suis adhérent AA)

Signature du (ou des) artiste(s) :